
Table des matières

INTRODUCTION	1
Fiche n° 1. Souscrire au capital d'une petite et moyenne entreprise	5
Fiche n° 2. Aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprises	11
Fiche n° 3. Percevoir des revenus distribués par votre société	15
Fiche n° 4. Emprunter pour reprendre une entreprise	18
Fiche n° 5. Souscrire des parts dans les fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) et dans les fonds d'investissements de proximité (FIP) ..	24
Fiche n° 6. Souscrire au capital de société pour le financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle	32
Fiche n° 7. Souscrire au capital de certaines sociétés situées en outre-mer	36
Fiche n° 8. Investir dans le secteur touristique	40
Fiche n° 9. Investir dans une résidence hôtelière à vocation sociale	48

Fiche n° 10. Investir dans le secteur forestier	52
Fiche n° 11. Préserver le patrimoine naturel	61
Fiche n° 12. Investir dans un logement neuf : le dispositif Scellier	63
Fiche n° 13. Investir dans des opérations de restauration immobilière : le dispositif Malraux	76
Fiche n° 14. Investir dans une résidence - services : l'amendement Bouvard	80
Fiche n° 15. Investir en outre-mer	86
Fiche n° 16. Réaliser des dépenses dans l'habitation principale	99
Fiche n° 17. Se prémunir contre les loyers impayés	119
Fiche n° 18. Verser des primes liées aux contrats de rente-survie et d'épargne-handicap	121



Fiche n° 19. Engager des frais liés à la dépendance	123
Fiche n° 20. Employer un salarié à domicile	125
Fiche n° 21. Les enfants scolarisés	129
Fiche n° 22. Verser une prestation compensatoire en cas de divorce	131
Fiche n° 23. Faire garder ses jeunes enfants	134
Fiche n° 24. Financer ses études supérieures	136
Fiche n° 25. Verser des dons et cotisations.	138
Fiche n° 26. Conserver et restaurer des objets classés	145
Fiche n° 27. Effectuer des versements sur un compte-épargne codéveloppement.	149



Annexe 1.

Zonage applicable aux investissements réalisés à compter
du 4 mai 2009 152

Annexe 2.

Liste des communes des zones A, B1 et B2 situées dans une ZRR 182

Annexe 3.

Liste des pays mentionnés à l'article L.221-33 du Code monétaire et
financier 184